

PROGRAMME INTERREG NEXT ITALIE -TUNISIE 2021 - 2027

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Université de Carthage



Avis public N° 01/2025 pour la sélection d'un Post-Doc pour le projet transfrontalier « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire » "

CercleBleu A1-1.1-160 "

Etant donné que sur le site web du programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-2027, le 02 Février 2024 a été publié un premier appel à projets (Avis 1/2024) clôturé le 02 Mai 2024. La contribution totale de l'UE pour cet appel à projets est **de € 1.005.480** correspondant à 90% du total éligible du programme.

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) 28, Rue du 2 Mars 1934_2025 Salammbô Tunis (Tunisie), en qualité de demandeur, en collaboration avec:

- Consorzio Nationale Interuniversitario per le Scienze de Mare, (CONISMA) partenaire n°2
- Centre de Recherche en Numérique de Sfax, (CRNS) partenaire n°3
- Stazione Zoologica Anton Dohrn, (SZN) partenaire n°4
- Distretto della Pesca e Crescita Blu, (COSVAP) partenaire n°5
- Université de Carthage, (Ucar) partenaire n°6

Ont soumis une proposition de projet intitulé « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire » " CercleBleu A1-1.1-160" dans le cadre de l'appel à proposition du Programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-2027.

Que le 18 Avril 2025, l'INSTM, en qualité de demandeur principal du projet a reçu une note officielle Réf. 6105 de l'Autorité de Gestion (AG) qui informe que le projet CercleBleu A1-1.1-160 a été retenu pour le financement du programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-2027 pour un cofinancement de 1.005.480 EURO qui correspondant à 90% du coût total du projet.

L'objectif général du Projet est de renforcer l'innovation ouverte en science (IOS) pour promouvoir une économie circulaire du crabe bleu en Sicile et en Tunisie. Il vise à transformer les pratiques de pêche, de transformation et de commercialisation du crabe bleu en adoptant une approche holistique et transfrontalière.

Grâce à des formations spécialisées et à des campagnes de sensibilisation ciblées, le projet vise à instaurer un changement significatif dans les pratiques actuelles, en favorisant une gestion plus responsable des stocks de crabe bleu. Les principales réalisations incluent la création d'un e-living lab, la mise en place d'une chaîne de valeur numérique transparente et efficace pour le crabe bleu, la création de nouveaux produits à base de crabe, et la réduction des pertes post-récolte grâce à des techniques innovantes de conservation. Les bénéficiaires directs sont les chercheurs, pêcheurs, transformateurs, décideurs, consommateurs et les communautés côtières qui dépendent de la pêche pour leur subsistance.

CercleBleu se distingue par son engagement envers l'IOS et la participation de toutes les parties prenantes à travers un e-living lab où la cocréation, les tests et l'évaluation de solutions innovantes réalisées par les partenaires siciliens et tunisiens auront lieu.

Annonce

Article 01 : Objet de l'avis publique

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire « CercleBleu A1-1.1-160 », le partenaire 6 : L'Université de Carthage (UCAR) avec le présent avis a l'objectif de sélectionner un Post-Doc en Biologie.

Ce contrat est régi par les circulaires du MESRS n° 45/2016 et n° 42/2020 relatives aux prestations de services de recherche. Les obligations, livrables et modalités de rémunération sont définis dans les articles suivants, conformément au Règlement (UE) 2021/1060 et aux principes de transparence, égalité et traçabilité applicables aux projets Interreg.

Article 02 : Objet de la mission et procédures de réalisation

Le Post-Doc est chargé d'assister la coordination et la réalisation des travaux de recherche concernant le groupe de tache GT3.

Le Post-Doc sera chargé de la réalisation des activités suivantes :

- Développer et optimiser des procédés innovants pour la valorisation des déchets du crabe bleu en bioproduits à haute valeur ajoutée.
- Déployer des solutions durables et réduire l'impact environnemental des effluents issus des procédés.
- Participer à l'upscaling et à l'évaluation de la maturité technologique et de la circularité des stratégies développées.
- Assurer la gestion et le suivi du projet, incluant coordination scientifique et administrative, rédaction de rapports et collaboration avec des équipes interdisciplinaires et partenaires externes.

Les missions peuvent être ajustées, en concertation avec le coordinateur scientifique, afin de tenir compte de l'évolution du projet et des besoins identifiés.

Article 03: Conditions de participation et profil requis

L'appel est ouvert à toute personne physique remplissant les conditions suivantes :

1. Capacité à exercer

- ❖ Être titulaire d'un doctorat (PhD) dans la spécialité Sciences Biologiques, Génie Biologique ou dans un domaine connexe pertinent pour les objectifs du projet.
- Disposer du droit légal de travailler en Tunisie au moment de la signature du contrat.

2. Situation administrative

- ❖ Être en règle vis-à-vis de la législation fiscale et sociale tunisienne.
- ❖ Ne pas être frappé d'interdiction de contracter avec une administration ou un établissement public.

3. Engagements éthiques et réglementaires

- S'engager à respecter les principes d'intégrité scientifique, d'égalité de traitement, de non-discrimination et de transparence applicables aux projets Interreg.
- ❖ Accepter la clause relative à la protection des données personnelles en vigueur (loi tunisienne n° 2004-63).

4. Compétences et expériences

- Maîtrise de la langue française ; la connaissance de l'anglais constitue un atout.
- Expérience de recherche dans le domaine de la gestion et la valorisation des ressources marines avec un accent particulier sur la transformation des produits marins.
- ❖ Disposer d'une bonne connaissance de l'écologie marine.
- ❖ Expérience dans les analyses chimiques, caractérisation biochimiques et microbiologiques et des outils analytiques associés.
- ❖ Avoir une expérience dans la gestion des projets internationaux incluant l'organisation des évènements, rédaction des délivrables et des rapports liés à l'avancement du projet, suivi expérimental et échange avec l'administration et le consortium.
- Compétences confirmées en communication scientifique (analyse, rédaction de rapports, publications indexées, présentations).
- ❖ Capacité démontrée à travailler en équipe pluridisciplinaire et transfrontalière, avec rigueur, responsabilité, autonomie et efficacité.
- Disponibilité et flexibilité pour les activités de laboratoire et de terrain, y compris les samedis.
- ❖ Esprit d'initiative et créativité, associé à un dynamisme professionnel et une transparence dans la conduite des travaux.

5. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- ❖ Formulaire de candidature dument rempli et signé,
- Une lettre de motivation signée,
- Un curriculum vitae détaillé et daté,
- Copies certifiées conformes des diplômes à partir du baccalauréat, accompagnées du document d'équivalence pour les diplômes obtenus à l'étranger,
- Un engagement prévoyant un dévouement à temps plein pour travailler au sein de l'université dans le cadre de la réalisation de ce projet (document joint à cet appel à candidature).
- ❖ Déclaration à l'honneur de remplir les conditions générales et professionnelles conformément à l'article 6 de la présente annonce,
- ❖ Les pièces justificatives des expériences et publications scientifiques (ex. copie de la page de couverture ou DOI),
- Une copie de la pièce d'identité ou du passeport en cours de validité,
- ❖ Bulletin N°3 (datant de moins de 3 mois)
- ❖ Un certificat médical, datant de moins de 3 mois, attestant de l'aptitude physique et mentale du candidat à exercer ses fonctions.

Toute autre pièce jugée utile à l'évaluation.

Article 04 : salaire et modalité de paiement

Le salaire brut sera versé mensuellement à compter de la date de signature du contrat par les deux parties. Le montant du salaire brut mensuel est fixé à 1950 dinars.

Article 05 : Durée de la mission

La mission sera réalisée sur la durée effective du projet, soit vingt et un (21) mois, dans le cadre d'un contrat de recherche d'une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable annuellement, sous réserve de l'évaluation des résultats et de la disponibilité des crédits. La mission débute à la signature du contrat par le candidat et la présidente de l'université de Carthage.

Article 06 : Procédure de sélection

Les candidatures déposées dans les délais et conformes aux conditions générales de l'Article 3 seront examinées par une commission de sélection. Seules les candidatures recevables feront l'objet d'une évaluation et d'un classement selon les critères prévus. Tout dossier incomplet, ou ne comportant pas la déclaration d'engagement éthique et l'acceptation de la clause de protection des données personnelles, sera rejeté d'office comme non éligible. Les dossiers recevables seront ensuite évalués selon les critères suivants :

Critère de sélection	Score maximale attribué
L'adéquation de la spécialité du diplôme avec le	20 points/10 points en cas de
profil demandé	spécialité équivalente
Une expérience professionnelle dans les analyses	10 points /5 points par pièce
physico-chimiques et biochimiques	justificative)
Expérience dans les techniques	10 points /5 points par pièce
chromatographiques	justificative)
Expérience dans les procédés biotechnologiques	10 points/5 points par pièce
liés au milieu aquatique.	justificative
Expérience dans le traitement des données et les	10 points/5 points par pièce
analyses statistiques	justificative
	10 points (2 points pour article
Articles publiés impactés	1 ^{er} auteur, 1point pour article
	2 ^{ème} auteur)
Stages et formations supplémentaires	10 points à raison de 02 points
Stages et formations supplémentaires	par attestation prise en
	considération
Score de l'évaluation technique	80 points
Seuls les candidats ayant obtenus plus de 40	
points/80 seront retenus pour une évaluation	20 points
d'aptitude professionnelle.	·
Score Total	100 points



La Commission compétente sera responsable de rédiger la liste de candidats qui ne seront pas admis, avec une mention à propos de la raison de l'exclusion, et le classement candidats admis avec les scores relatifs. Tel classement sera approuvé par la Commission de Sélection est conserve dans l'archive du demandeur d'avis à disposition de tous candidat qui demande une vision.

Noter bien que seulement les stages, les formations et les expériences qui obéissent aux profils susmentionnés seront pris en considération.

Article 07: Présentation de la candidature

Les personnes intéressées devront envoyer leurs candidatures sous pli fermé et **anonyme** dans une enveloppe, par voie postale et recommandée ou par rapide-poste ou par remise directe au bureau d'ordre central du demandeur contre décharge à l'adresse suivante : Sidi Bou Said, Avenue de la République, BP 77-1054 Amilcar, Tunis.

« Avis public N°01/2025/Cercle Bleu/Université de Carthage/ Sélection un Post-Doc en Biologie pour le projet « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire "CERCLEBLEU A1-1.1-160"» **avant 17 h du 21/11/2025**.



Fait à le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Annexe - Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) :
Nom et prénom :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :
N° de pièce d'identité/passeport :
Déclare sur l'honneur ce qui suit :
1. Intégrité et transparence
Je m'engage à respecter les principes d'intégrité scientifique, d'objectivité, de
transparence et de non-discrimination dans le cadre de ma mission en tant
que post-doctorant(e) au sein du projet CERCLEBLEU A1-1.1-160.
2. Respect des règles éthiques
Je m'engage à adopter un comportement conforme aux règles de rigueur
professionnelle, responsabilité et respect de l'égalité de traitement, en
accord avec les exigences du Programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-
2027 .
3. Protection des données personnelles
J'accepte que mes données personnelles, collectées dans le cadre de la
procédure de sélection et de l'exécution du contrat, soient traitées
conformément à la loi tunisienne n° 2004-63 relative à la protection des
données personnelles et aux dispositions applicables de l'UE.
4. Absence d'interdiction
Je certifie ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou de toute autre
sanction entraînant l'interdiction de contracter avec une administration ou un
établissement public.